



ARRETE N°2026-02-AR-278
CH
TRAVAUX

Le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

CONSIDÉRANT que pendant la durée d'exécution des travaux d'élagages des arbres par les services de la Ville et assurer la sécurité des ouvriers et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement selon les dispositions suivantes :

ARRETE

ARTICLE 1 Le 16 mars 2026 de 08h00 à 17h30, les services de la ville (CTM Espaces Verts) occuperont le domaine public sur la **Place du Général de Gaulle** :

ARTICLE 2 Selon l'emplacement du chantier, et selon la mise en place de la signalisation :
Place du Général de Gaulle (tronçon compris entre le Cours Jonville et la Rue du Docteur Letourneur) :

▪ La circulation sera interdite à tous véhicules par signalisation « **RUE BARREE** ».

- Déviation (camping-cars, caravanes, poids lourds) : Rond-Point Geneviève Gambillon : accès obligatoire pour Port et Haute-Ville par DONVILLE.
- **La circulation pour les Véhicules légers sera déviée par la Place du Général de Gaulle.**
- Carrefour Rue Paul Poirier / Rue Lecampion : abaissement des bornes escamotables par les services de la Ville.

Afin d'assurer la protection des piétons, il y aura lieu de laisser un cheminement d'au moins 1.40m accessible aux personnes à mobilité réduite et selon les lieux jalonnés de barrières métalliques.

La signalisation de circulation sera mise à disposition par les services de la ville.

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services de la Mairie ; le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 27 FEVRIER 2026

ARRETE N°2026-02-AR-278

DESTINATAIRES	NOMBRE
Affichage	1
Police	@
Pompiers	@
Police Pluricommunale	@
Catherine CHARTRIN	@
Groupe Presse	@
Service Communication	@
Office du tourisme	@
Fany GARCION	@
Cabinet du Maire	@
Pascal DRIEU	@
Services Techniques	@
Emmanuel MELAIN	@
Mickaël AUVRAY	@
Laura GUERIF	@
Service Transport GTM NEVA	@
Service GTM Déchetterie	@
Transports Nomad	@

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr